

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 mars 2025.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

Absent : /

Ont donné pouvoir : Delphine BERNARD à Magali NEGRE Xavier MAFFRE à Anthony DURAND
Thierry GAUBERT à Cédric CARME

Secrétaire de séance: Anthony DURAND

OBJET : CHOIX DU DEVIS DES TRAVAUX DE PEINTURE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire expose au conseil que des travaux de réfection des peintures de l'église doivent être effectués.

Monsieur le Maire a donc fait établir deux devis :

Le premier à l'entreprise RICARD d'un montant total HT de 96 094.96 €

Le deuxième à l'entreprise LACOMBE d'un montant total HT de 33 060. 58 €

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'entreprise LACOMBE pour un montant HT de 33 060.58 €.

Le secrétaire de séance : Anthony DURAND



Le Maire

Jérôme CROS



Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 9 avril 2025